



CGT ANPE/POLE EMPLOI PACA

libres, responsables, syndiqués

POLE EMPLOI QUAND TU RECRUTES...

Après l'annonce en fanfare de 1840 embauches à Pôle emploi, plus de 145 000 candidats se sont rués sur pole-emploi.org.

La Direction a été débordée par ce qu'elle estime être un succès.

Elle ne semble pas savoir qu'il y a dans ce pays des chômeurs qui cherchent du travail !

Sous couvert d'anonymat, et de neutralité, un logiciel « hyper performant », type SDR, est utilisé pour faire une présélection des candidats inscrits. Les gagnants sont invités à des tests de sélection de type MRS, fer de lance de la politique de communication de Pôle emploi en matière de recrutement. Ensuite, pour ceux qui ont réussi les tests un entretien d'embauche aura lieu et les heureux élus viendront simplement rejoindre un vivier de candidatures, ce qui ne garantit pas une embauche en CDI...Pôle emploi ne prend aucun engagement.

En PACA pour 77 CDI annoncés, 13 000 candidats. Soyons clairs, tout d'abord 77 CDI ne sont pas à pourvoir en recrutement externe car ces embauches doivent être diminuées des postes pourvus par mutation interne et du nombre de CDD ouvrant droit à titularisation.

Sur les 13 000 candidats seulement 900 présélectionnés par le fameux logiciel, « hyper performant », mais qui a écarté quasiment toutes les personnes travaillant déjà en CDD, CAE ou CAV à Pôle emploi. Situation insupportable pour celles et ceux qui semblent ainsi se trouver exclus des possibilités de recrutement en CDI.

L'Etablissement s'est retrouvé dans l'obligation d'organiser en urgence une session spécifique de tests MRS pour les CDD. En urgence, car le problème n'a pas été anticipé.

Pour les CAE et CAV, la Direction verra plus tard. Pour eux, pas d'urgence ?!

Par ailleurs, la méthode MRS a toujours été dénoncée par la CGT, comme étant un moyen de contourner les diplômes et qualifications et sur Alice, vous pourrez lire dans la rubrique consacrée à ce sujet :

« Le recrutement de CDD en CDI dans une même entreprise est avant tout un acte de management. Une séance MRS ne peut être utilisée de façon identique pour ce type de recrutements ». Et pourtant à Pôle emploi, c'est tout de même ce qui se pratique.

Politique de communication externe à outrance, absence de cohérence dans sa politique de recrutement, absence d'anticipation, incapacité à gérer ses sélections...

POLE EMPLOI, EXEMPLE A NE PAS SUIVRE EN MATIERE DE RECRUTEMENT ET D'EMPLOI

D'ailleurs demain, nouveaux recrutements à Pôle emploi : 42 CDD sur une plateforme téléphonique42 CDD pour 5 CDI...Jusqu'où oseront ils aller ?

POLE EMPLOI, SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI, DOIT AVOIR UNE POLITIQUE DE RECRUTEMENT ET D'EMPLOI DIGNE DE CE NOM !

TITULARISATION DES PRECAIRES, ARRET DU RECRUTEMENT PAR MRS, ORGANISATION DE SELECTION DE TYPE CONCOURS PUBLIC ENGAGEMENT EN CDI DES PERSONNES SELECTIONNEES